



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA PROMOTION PROFESSIONNELLE
Section promotion professionnelle

Fiche à l'usage des stagiaires

Préparation aux épreuves du concours interne pour l'accès au grade de secrétaire administratif du ministère de l'intérieur Session 2015

1 - OBJECTIF DE LA PREPARATION

L'épreuve écrite :

Renforcer la capacité des participants à répondre aux exigences de l'épreuve écrite qui consiste en la résolution d'un cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées (durée : 3 heures, coef. 3).

L'épreuve orale :

Exposer son expérience professionnelle devant un jury qui disposera d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) visant à apprécier sa personnalité, ses aptitudes ainsi que sa motivation.

Répondre à des questions relatives aux connaissances administratives propres à l'administration, la collectivité ou l'établissement dans lequel il exerce. (durée : 25 mn d'entretien dont 10 mn au plus d'exposé ; coef 4)

2 - CONTENU ET DEROULEMENT DE LA PREPARATION ECRITE

La préparation à distance proposée consiste en 3 exercices d'entraînement à l'épreuve écrite d'admission.

Une fois l'inscription à la préparation enregistrée, le stagiaire recevra un message de confirmation ainsi que le guide de connexion à la plateforme eformation de la sous-direction du recrutement et de la formation (MOODLE) accessible depuis internet ou l'intranet du ministère de l'intérieur.

Les sujets seront à télécharger à l'aide d'un mot de passe et d'un identifiant qui vous seront précisés dans le mail de confirmation d'inscription.

Les devoirs seront à envoyer directement au correcteur dont les coordonnées seront également précisées dans ce mail (ou sur la première page des devoirs).

Les stagiaires devront accompagner l'envoi de leurs devoirs **d'une enveloppe suffisamment affranchie portant leurs nom et adresse personnelle** pour le retour de la copie corrigée.

Chaque devoir sera renvoyé aux candidats annoté et accompagné d'éléments de correction.

3 – INSCRIPTION A LA PREPARATION

La fiche d'inscription devra être complétée (dactylographiée) par le candidat, visée par son supérieur hiérarchique et l'animateur (ou correspondant) de formation.

Les candidats qui disposent d'un numéro de matricule indiqué sur la carte agent doivent impérativement le mentionner sur la fiche d'inscription.

Cette fiche devra être ensuite scannée et adressée par mail à l'adresse suivante : gestionnaire2-prompro@interieur.gouv.fr au plus tard le **lundi 17 novembre 2014, délai de rigueur**. Cette procédure d'inscription s'applique à tous les candidats quel que soit leur périmètre d'affectation.

Toute demande d'inscription qui parviendra après cette date ne sera pas prise en compte.

4 – OBLIGATION D'ASSIDUITE

Les stagiaires inscrits à la préparation s'engagent à respecter les modalités suivantes :

- renvoyer les devoirs à la correction aux dates prévues. Ces devoirs doivent être manuscrits afin d'être réalisés dans les conditions de l'examen ;
- effectuer un minimum de 2 devoirs sur les 3 proposés au cours de la préparation ;
- suivre les formations en présentiel (si option choisie)
- se présenter au concours.

Toute préparation ultérieure, quelle qu'elle soit, sera refusée au stagiaire n'ayant pas respecté ces obligations.

5 – PREPARATION A L'EPREUVE ORALE

Une formation consacrée à l'aide à la constitution du dossier RAEP est proposée ainsi qu'une préparation à l'épreuve orale réservée aux candidats admissibles.

La formation « aide à la constitution du dossier RAEP » est composée de deux parties :

- Une formation en ligne accessible depuis l'intranet ou internet, composée de plusieurs modules de quelques minutes chacun. Ces modules vous aideront à comprendre l'objectif du dossier RAEP et vous permettront de travailler à la constitution de votre propre dossier.
- Une formation en présentiel d'une journée au centre national de formation du ministère de l'intérieur situé au 27, Cours des petites écuries - 77185 LOGNES.

La préparation à l'épreuve orale organisée sur deux journées au centre national de formation à Lognes :

- une 1^{ère} journée animée par un formateur externe, qui portera sur la méthodologie pratique de l'épreuve orale d'admission
- une 2^{ème} journée qui consistera en un oral blanc avec un jury d'entraînement.

6 – FINANCEMENT DE LA PEDAGOGIE

La prise en charge de cette préparation est assurée par la sous-direction du recrutement et de la formation.

7 – OBSERVATIONS

L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours.

Attention : la sous-direction du recrutement et de la formation ne finance qu'une seule préparation par année et par apprenant.